

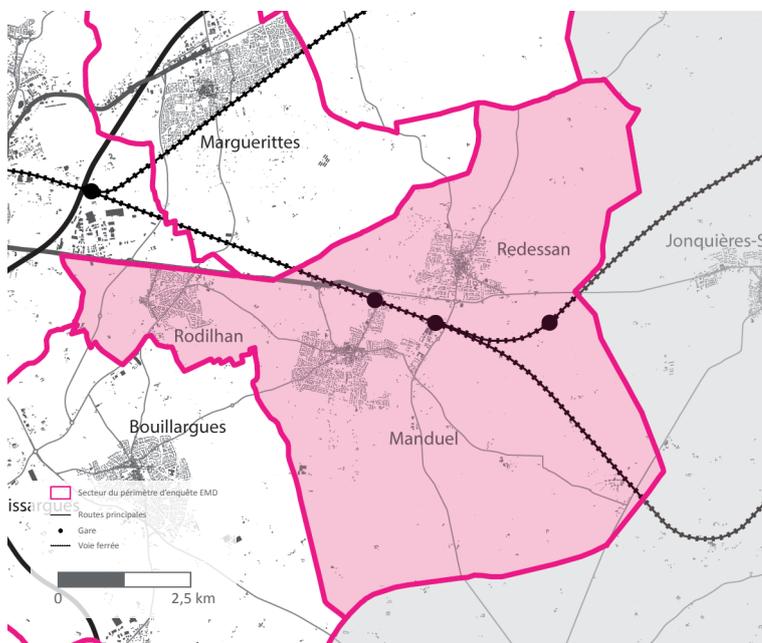


Cette publication s'inscrit dans la continuité des réunions de restitution des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) par secteurs géographiques, animées par Nîmes Métropole et l'A'U, entre juillet et octobre 2016.

Ce feuillet fait partie d'une collection présentant pour chaque secteur les pratiques de déplacements des résidents.

L'EMD dresse une photographie des déplacements quotidiens des habitants sur leur territoire un jour de semaine. Elle permet de mieux appréhender les enjeux de mobilité et de mettre en place des politiques adaptées en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD s'est déroulée du 4 novembre 2014 au 6 mars 2015. 5 300 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements effectués la veille. Le périmètre d'enquête correspond au territoire de Nîmes Métropole élargi à l'aire urbaine nîmoise. Il regroupe 56 communes, 278 380 habitants et concerne 121 120 ménages.



Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise
3,3
déplacements
EMD : 3,5 dép./ jours

... parcourt en moyenne
17 km
EMD : 14,3 km

... passe
50 mn
à se déplacer
EMD : 48 mn

Un ménage possède
1,7
véhicule
EMD : 1,3 véhicule

Portrait de secteur

3
communes

13 562 habitants
Source : INSEE RP2014

290
hab/km²

2 230
emplois
Source : INSEE RP2013
(nb d'emplois au lieu de travail)

+2,8%
d'évolution annuelle
du nombre d'habitants
entre 2009 et 2014
Source : INSEE RP 2014

Présentation du secteur

Le secteur Est Costières regroupe les communes de Redessan, Rodilhan et Manduel.

La mise en service du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier (CNM) en 2017 et de la gare LGV-TER de Nîmes-Manduel-Redessan en 2019, induira de profonds changements dans l'organisation des déplacements et du rabattement autour de la nouvelle gare.

Conçu à la fois pour accueillir les circulations de trains de voyageurs et de marchandises, le contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier sera la première ligne à grande vitesse "mixte" (voyageurs + fret) en France.

Elle s'inscrit dans les orientations de la politique ferroviaire européenne en créant un des maillons manquants de l'axe Bruxelles-Barcelone. Elle positionnera Montpellier à moins de 3 heures de Paris.

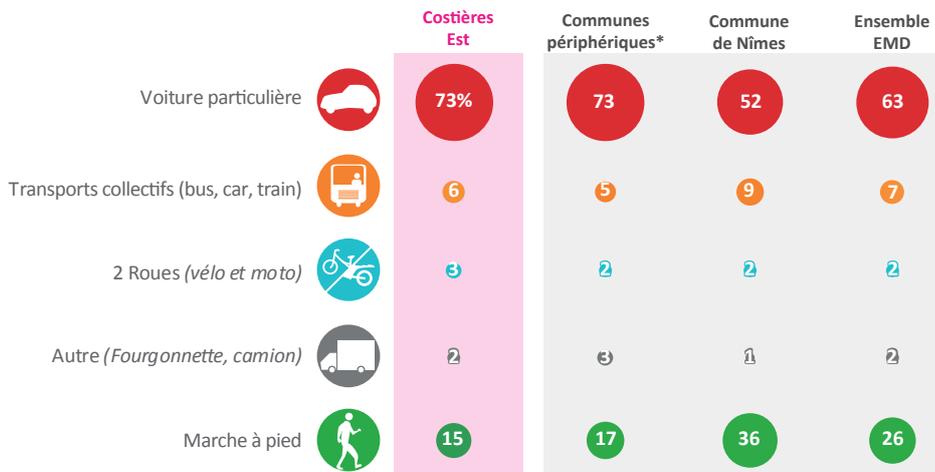
Situé à l'interface entre Nîmes et la Communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence le long de la RD999, le secteur Est Costières bénéficie d'une dynamique urbaine importante.

Des projets structurants, en cours de réflexion ou engagés (le projet Magna Porta autour de la gare de Nîmes-Manduel-Redessan, la ZAC à vocation d'habitat (1 200 logements à moyen terme) de Mas Lombard sur Nîmes, la mise en service de la voie urbaine sud en 2019) visent à améliorer l'organisation des déplacements.

Le secteur est aujourd'hui desservi par les lignes périurbaines 31 et 32 du réseau Tango et par la ligne E51 (Nîmes - Avignon) du Conseil Départemental.

Quels modes de déplacement ?

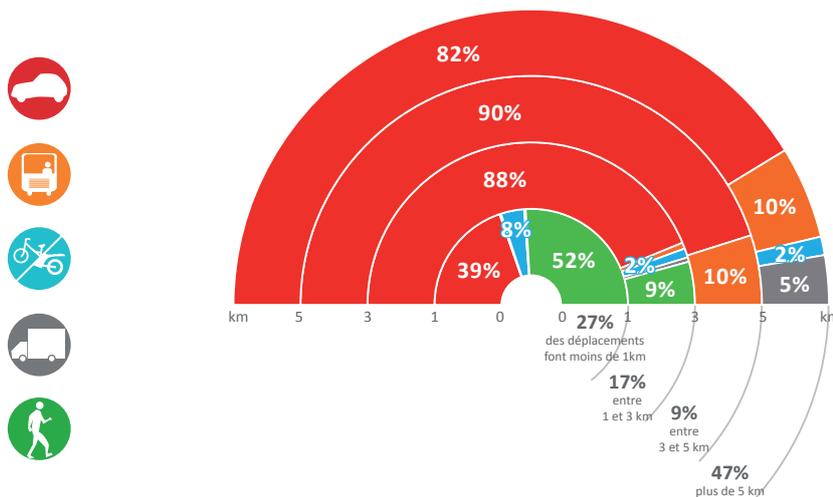
voir lexique p.3



La répartition modale des déplacements des habitants du secteur est similaire à celle constatée pour l'ensemble des secteurs périphériques de Nîmes.

* Ensemble des communes enquêtées hors Nîmes

Quels modes de transport selon la distance ?



La moitié des déplacements des habitants du secteur font plus de 5 km.

La voiture est le mode dominant sauf pour les déplacements inférieurs à 1 km où la marche à pied (52 %) et les 2 roues dominent (8 %).

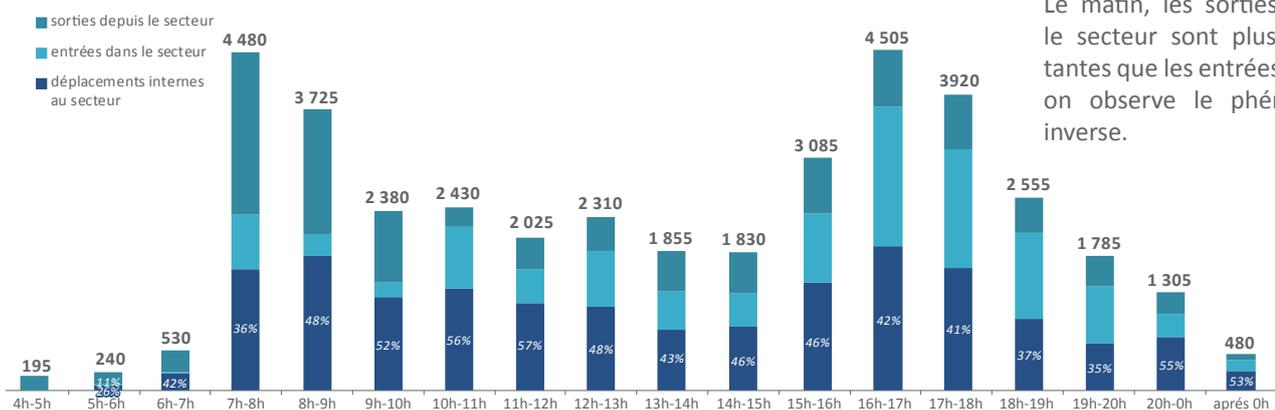
Au-delà de 3 km, la part des transports collectifs est supérieure à ce qui est observé dans les secteurs périphériques de Nîmes.

Quand se déplace t-on ?

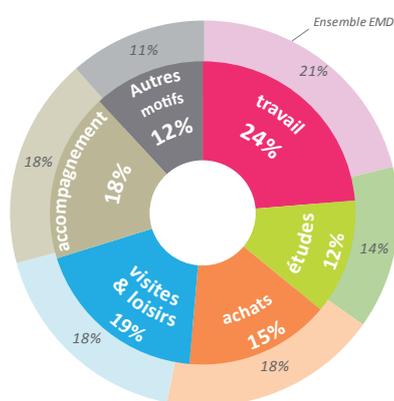
Nombre de déplacements ayant pour origine ou destination le secteur et déplacements internes au secteur (tous modes / tous motifs)

Deux périodes de pointe bien marquées : le matin de 7h à 9h et le soir de 16h à 18h.

Le matin, les sorties depuis le secteur sont plus importantes que les entrées. Le soir on observe le phénomène inverse.



Comment se répartissent les motifs et les modes de déplacements ?

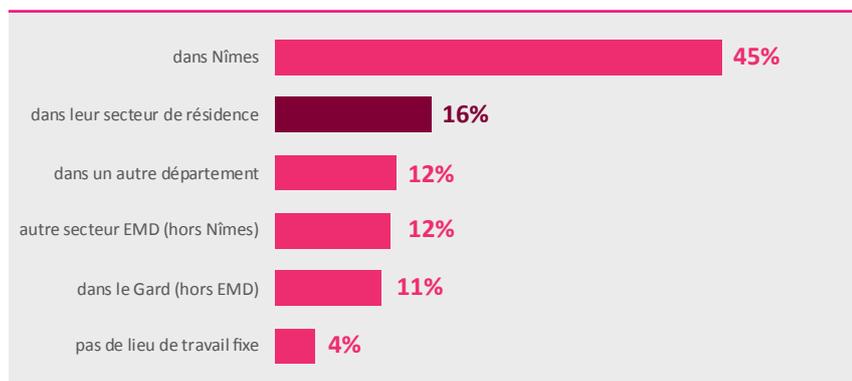


Un quart des déplacements sont liés au travail.

La voiture est le mode privilégié sauf pour les études. Etudiants et scolaires utilisent à 65 % les transports alternatifs à la voiture.

Près d'1 habitant sur 4 travaille à Nîmes (45 %).

Où travaillent les habitants du secteur Est Costières ?



Lexique

Qu'est ce qu'un déplacement ? Dans une Enquête Ménages Déplacements c'est l'action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. Les déplacements recensés sont effectués par les habitants du périmètre enquêté, y compris lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent.

On désigne par « motifs » les différentes activités pour lesquelles les déplacements sont effectués. Le motif est ce qui caractérise le déplacement, puisque tout changement de motif entraîne un nouveau déplacement.

Les motifs contraints regroupent le travail, les études et l'accompagnement (amener ou aller chercher quelqu'un en un lieu). Les « autres motifs » concernent les déplacements liés aux soins, aux démarches administratives, à la recherche d'emploi...

Spécificités du secteur

- Un secteur soumis à une forte pression démographique. La population a augmenté de 2,8 % par an entre 2008 et 2013, soit un gain de 1 700 personnes en 5 ans.
- La part des modes actifs domine sur les courts trajets (inf. à 1 km).
- Une mobilité pendulaire bien marquée.
- Près de la moitié des habitants travaillent à Nîmes (45 %).
- Nîmes est le principal secteur d'échange avec l'Est Costières. 1 déplacement sur 5 entre le secteur Est Costières et Nîmes concerne la zone de "Ville Active / Cap Costières".

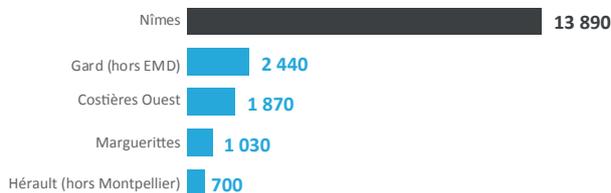
Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur Est Costières

39 630 déplacements concernent le secteur Est Costières quotidiennement

45% sont internes au secteur et 55% sont des déplacements d'échanges

Les 5 secteurs qui échantent le plus avec le secteur Est Costières

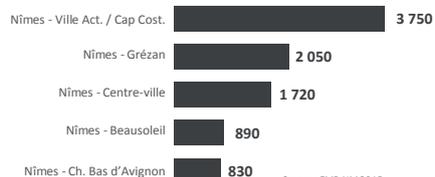
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Source : EMD NM 2015

Détail des 5 quartiers nîmois qui échantent le plus avec le secteur Est Costières

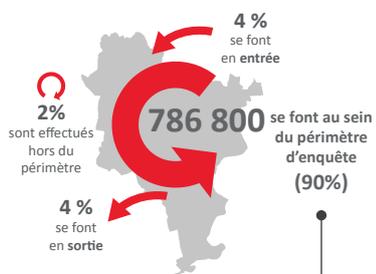
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Source : EMD NM 2015

Les déplacements quotidiens au sein de l'aire urbaine nîmoise

Les résidents du périmètre d'enquête effectuent 877 300 déplacements quotidiens

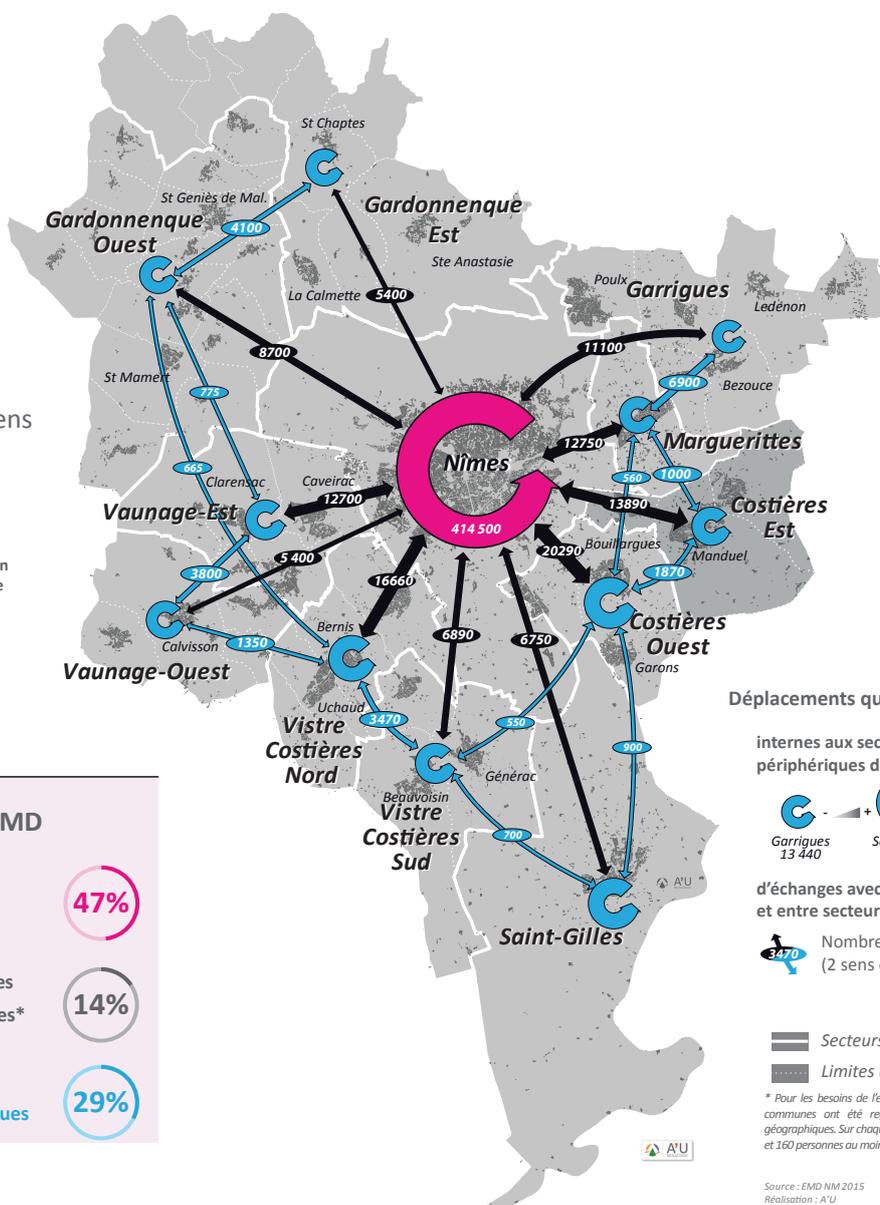


Détails des déplacements internes au périmètre de l'EMD

414 500 déplacements réalisés sur la commune de Nîmes (47%)

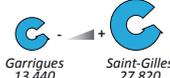
120 600 déplacements d'échanges entre Nîmes et les secteurs périphériques* (14%)

251 700 déplacements réalisés entre et au sein des secteurs périphériques (29%)



Déplacements quotidiens :

internes aux secteurs périphériques de Nîmes



d'échanges avec Nîmes et entre secteurs

3470 Nombre de déplacements (2 sens cumulés > 500)

Secteurs EMD*

Limites communales

* Pour les besoins de l'enquête, la plupart des communes ont été regroupées en secteurs géographiques. Sur chaque secteur 70 ménages et 160 personnes au moins ont été enquêtés.

Source : EMD NM 2015

Réalisation : A'U

